

OBJET ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS
ET CONVENTIONNEMENT AVEC LES ORGANISMES
PÉRCEVANT PLUS DE 23 000,00 € AU BUDGET 2008

Les nouvelles dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales prévoient une délibération spécifique aux subventions dont l'attribution est assortie de conditions d'octroi.

Par Délibération n° 01/5-31 du 26 juin 2001, a été approuvé le principe de la conclusion de Contrats d'Objectifs et d'Avenants à ceux existants, avec les associations recevant des subventions communales dont le montant annuel est supérieur à 23 000,00 €, conformément à la Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et au Décret n° 2001-495 du 6 juin 2001.

Pour l'exercice 2008, une Convention sera établie avec chaque association dont la subvention inscrite au budget est supérieure ou égale à 23 000,00 €.


Pour les associations en annexe 1, un Avenant-type vous est proposé (modification du montant déjà conventionné) ; pour les associations en annexe 2, une Convention-type vous est proposée. Et pour votre information, vous pourrez trouver en annexe 3 l'ensemble des subventions versées à la Décision Modificative n° 2, qu'elles fassent ou non l'objet d'une Convention.

Je vous demande donc :

- d'approuver les Avenants et Conventions à passer avec les organismes figurant aux tableaux en annexes 1 et 2,
- de m'autoriser à signer ces actes et à attribuer les subventions aux organismes, conformément aux tableaux en annexes 1, 2 et 3.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE MAIRE



Gilbert ANNETTE

**OBJET ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS
 ET CONVENTIONNEMENT AVEC LES ORGANISMES
 PÉRCEVANT PLUS DE 23 000,00 € AU BUDGET 2008**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 08/7-25 du Maire ;

Vu le rapport de Madame PICARD Hajasoa, 6ème Adjointe, présenté au nom des Commissions Affaire Générale / Entreprise Municipale, Solidarités, Culture / Jeunesse / Sport et Projet Educatif Global ;

Sur l'avis favorable des dites Commissions ;

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ
À L'UNANIMITÉ DES VOTANTS**

ARTICLE 1

Approuve l'Avenant-type à passer avec :

- Association Château Morange,
- Association des Maisons de la Famille de la Réunion - École des Parents et des Éducateurs (AMAFAR - ÉPÉ),
- Association Réunionnaise d'Éducation Populaire (ARÉP),
- Association Sportive la Bretagne,
- Basket Club Dionysien,
- Centre d'Animation Socio-Éducatif du Chaudron,
- Collectif de la Bretagne,
- Foyer des Jeunes de Joinville,
- Foyer des Jeunes de la Source,
- Saint-Denis 2000,
- Saint-Denis Enfance,
- Saint-Denis Football Club

Délibération n° 08/7-25

et la Convention-type à passer avec :

- Association Diony Gym Réunion,
- Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires (CROUS),
- Théâtre Volland.

ARTICLE 2

Autorise le Maire à signer les actes à intervenir.

ARTICLE 3

Autorise le Maire à attribuer les subventions, conformément aux annexes 1, 2 et 3.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le 24 OCT. 2008

LE MAIRE

Gilbert ANNETTE

ANNEXE 1

LISTE DES AVENANTS DECISION MODIFICATIVE 2 DU BUDGET 2008

Associations	Montant déjà conventionné au BP 08 + DM1 + BS + CM 06/09/2008	Montant DM2
ASSOCIATION CHATEAU MORANGE	185 028,00	4 574,00
ASSOCIATION DES MAISONS DE LA FAMILLE DE LA REUNION - ECOLE DES PARENTS ET DES EDUCATEURS (AMAFAR - EPE)	87 861,00	- 8 000,00
ASSOCIATION REUNIONNAISE D'EDUCATION POPULAIRE	83 580,00	2 000,00
ASSOCIATION SPORTIVE LA BRETAGNE	25 000,00	1 890,00
BASKET CLUB DYONISIEN	40 911,00	4 574,00
CENTRE D'ANIMATION SOCIO-EDUCATIF DU CHAUDRON	820 000,00	70 000,00
COLLECTIF DE LA BRETAGNE	60 356,00	23 300,00
FOYER DES JEUNES DE JOINVILLE	306 222,00	90 000,00
FOYER DES JEUNES LA SOURCE	111 546,00	3 000,00
SAINT-DENIS 2000	623 636,00	- 623 636,00
SAINT-DENIS ENFANCE	1 700 000,00	350 306,00
SAINT-DENIS FOOTBALL CLUB	167 000,00	50 000,00

ANNEXE 2

LISTE DES CONVENTIONS DECISION MODIFICATIVE 2 DU BUDGET 2008

Associations	Montant déjà voté au BP 08 + DM1 + BS + CM 06/09/2008	Montant DM2	Montant de la convention
ASSOCIATION DIONY GYM REUNION	20 000,00	5 000,00	25 000,00
CENTRE REGIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES ET SCOLAIRES (CROUS)	15 000,00	15 000,00	30 000,00
THEATRE VOLLARD	21 000,00	29 000,00	50 000,00

Vu par le Conseil Municipal de Saint-Denis
En séance du 18/10/2008
En annexe à la Délibération N° 087-25

LE MAIRE



ANNEXE 3

DECISION MODIFICATIVE 2 DU BUDGET 2008

PAGE 1 / 2

Nature	Libellé	Pour mémoire voté 2008 total du secteur	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	ASSOCIATION DES RYTHMES URBAINS	5 600,00	3 000,00	Ateliers et résidences 2008
6574	ASSOCIATION DES SOURDS DE LA REUNION	0,00	1 500,00	Journée mondiale des sourds
6574	ASSOCIATION JARDINS CREOLES	0,00	1 500,00	Actions 2008 (Bourse aux plantes, diffusion du bulletin)
6574	ASSOCIATION TRAVERSE 974	3 500,00	1 500,00	Projet 2008 : "Influences"; Installation vidéo : "10 portraits gramoun"
65738	CENTRE REGIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES ET SCOLAIRES	15 000,00	15 000,00	Programmation artistique 2008 / Vladimir Canter
6574	CONSEIL DE L'ARCHITECTURE D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT DE LA REUNION	8 400,00	4 000,00	Exposition "Grippe coloniale" de Serge Huo-Chao-Si
6574	FAMILLE MAXIME LAOPE	500,00	2 000,00	Mise en valeur du patrimoine sonore de Maxime Laope
6574	FEDERATION MUSICALE DE LA REUNION	4 000,00	9 000,00	Projet "Orchestre à l'Ecole"
6574	FOYER DES JEUNES LA SOURCE	3 000,00	3 000,00	Programmation amphi FAFA
6574	LIGUE REUNIONNAISE D'IMPROVISATION	2 800,00	2 500,00	"Saint-Denis kartié d'impro"
6574	THEATRE VOLLARD	21 000,00	29 000,00	Programmation artistique 2008

Total SECTEUR CULTUREL	63 800,00	72 000,00
-------------------------------	------------------	------------------

6574	CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF DU CHAUDRON	819 310,00	70 000,00	Fonctionnement
6574	FOYER DES JEUNES DE JOINVILLE	242 193,00	90 000,00	Fonctionnement
6574	RADIO KONTAK	0,00	5 000,00	Fonctionnement de la programmation
6574	SAINT-DENIS ENFANCE	1 700 000,00	350 306,00	Fonctionnement

Total SECTEUR JEUNESSE	2 761 503,00	515 306,00
-------------------------------	---------------------	-------------------

6574	ASSOCIATION CHATEAU MORANGE	44 295,00	4 574,00	Bonus titre de champion de la Réunion
6574	ASSOCIATION DES BALADINS COLLEGE BOURBON UNSS	0,00	500,00	Participation championnat de France UNSS
6574	ASSOCIATION DIONY GYM REUNION	20 000,00	5 000,00	Fonctionnement
6574	ASSOCIATION SHOTOKAN KARATE CLUB DE BOIS DE NEFLES	3 312,00	500,00	Fonctionnement
6574	ASSOCIATION SPORTING CLUB DU CHAUDRON	4 935,00	2 000,00	Fonctionnement
6574	ASSOCIATION SPORTIVE LA BRETAGNE	25 000,00	1 890,00	Participation tournoi Ile Maurice
6574	ASSOCIATION SPORTIVE RANDO CAMELIAS	0,00	1 067,00	Manifestation- Organisation de la 3ème édition "le D-TOUR" le 13/07/08
6574	AUTO VERTE OUTRE-MER	1 067,00	500,00	Organisation d'une compétition de trial 4 x 4
6574	BASKET CLUB DIONYSIEN	40 911,00	4 574,00	Bonus Champion de la Réunion section féminine
6574	CERCLE D'ESCRIME DE LA BUSE	0,00	951,00	Participation au championnat de France
6574	CLUB FOOTBALL DIONYSIEN	19 500,00	2 000,00	Fonctionnement - Réajustement forfait club foot D2.
6574	COMITE REGIONAL D'HALTEROPHILIE	0,00	2 500,00	50 ans du Comité régional
6574	ECHIQUIER DU NORD	0,00	1 500,00	Organisation Open International d'échec
6574	GADIAMBERTRIAL CLUB	0,00	4 000,00	Organisation Trial Indoor
6574	HAND-BALL FEMININ SAINT-DENIS	15 000,00	3 000,00	Fonctionnement

ANNEXE 3

DECISION MODIFICATIVE 2 DU BUDGET 2008

PAGE 2 / 2

Nature	Libellé	Pour mémoire voté 2008 total du secteur	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	LIGUE REUNIONNAISE DE TENNIS	0,00	10 000,00	Organisation tournoi WTA féminin
6574	RUGBY CLUB SAINT-BERNARD	0,00	1 500,00	Fonctionnement
6574	SAINT-DENIS FOOTBALL CLUB	167 000,00	50 000,00	Fonctionnement. forfait club D1 3ème tiers
6574	SUBVENTIONS DIVERSES A REPARTIR	30 718,00	- 505,00	A répartir en cours d'exercice
6574	VOLLEY BALL CLUB SAINT-DENIS	18 744,00	500,00	Organisation d'un tournoi
Total SECTEUR SPORTS		359 764,00	96 051,00	
Total COMMISSION CULTURE / SPORT / JEUNESSE		3 185 067,00	683 357,00	
6574	MOUVEMENT INTERNATIONAL ATD QUART MONDE - DELEGATION OCEAN INDIEN	0,00	6 629,00	Bibliothèque de rue
Total SECTEUR SCOLAIRE		0,00	6 629,00	
Total COMMISSION PROJET EDUCATIF GLOBAL		0,00	6 629,00	
6574	SAINT-DENIS 2000	623 636,00	-623 636,00	Fonctionnement
6574	COLLEGE DU CHAUDRON	8 000,00	-8 000,00	Diversité culturelle & respect de la nature
6574	ASSOCIATION DES MAISONS DE LA FAMILLE DE LA REUNION - ECOLE DES PARENTS ET DES EDUCATEURS (A.M.A.F.A.R.-E.P.E.)	70 077,00	-8 000,00	Plate forme d'accueil publics migrants (CUCS)
6574	ASSOCIATION REUNIONNAISE D'EDUCATION POPULAIRE	83 580,00	2 000,00	Accompagnement à la fonction parentale (CUCS)
6574	COLLECTIF DE LA BRETAGNE	39 800,00	23 300,00	Fonctionnement
Total SECTEUR POLITIQUE DE LA VILLE		825 093,00	-614 336,00	
6574	ASSOCIATION REUNIONNAISE D'ENTRAIDE AUX LIBERES	0,00	15 000,00	Fonctionnement
6574	ASSOCIATION SECOURS OPERATIONNEL URBAIN BOUTIQUE D'INITIATIVE COMMUNAUTAIRE	0,00	15 000,00	Epicerie Sociale
6574	COLLECTIF POUR L'ELIMINATION DES VIOLENCES INTRAFAMILIALES	0,00	4 350,00	Célébration de la journée internationale du 25/11 pour l'élimination des violences envers les femmes
Total SECTEUR SOCIAL		0,00	34 350,00	
Total COMMISSION SOLIDARITES		825 093,00	-573 357,00	
TOTAL GENERAL		4 040 878,00	110 000,00	